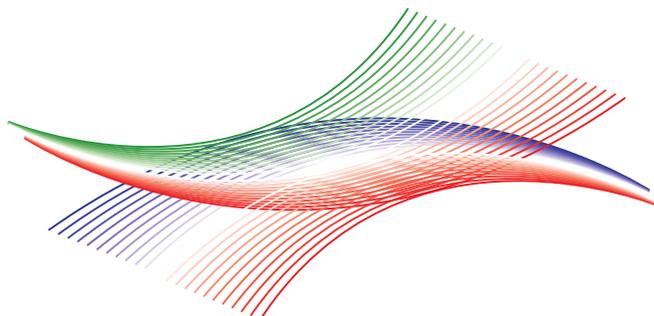




## **CONFINDUSTRIA - MEDEF**

avec la participation of **FEBAF**

### **DECLARATION COMMUNE**



Rome, 25 – 26 Janvier 2018

---

DRAFT - 24 janvier 2018

\* \* \* \*

*Le Medef, la Confindustria et la Febaf ont réuni à Rome, le 25 et 26 janvier 2018, cinquante dirigeants d'entreprise françaises et italiennes de l'industrie des services pour le premier forum économique annuel franco-italien des entreprises.*

Ensemble, nous voulons rappeler que notre avenir, c'est plus que jamais l'Europe : une Union plus forte avec une zone euro intégrée, capable de tenir son rang dans le monde et d'offrir à chaque citoyen un emploi et la perspective du progrès social.

La France et l'Italie ont aujourd'hui une responsabilité particulière pour refonder l'Europe.-Parce que c'est leur vocation historique et parce qu'ils sont au cœur des grands défis européens, nos deux pays doivent porter ensemble un projet et une ambition pour le continent.

Notre relation est naturelle et profonde. Nos économies interagissent. Aujourd'hui nos sociétés doivent répondre aux attentes de leurs citoyens, traversés des mêmes interrogations sur la place du travail, le développement de nos territoires, la pérennité du modèle social, l'avenir de leurs enfants. Pour les entreprises françaises et italiennes, la réponse tient en notre capacité d'adapter nos pays aux exigences d'un monde ouvert, où les enjeux de la digitalisation, du changement climatique, de la démographie bouleversent les lignes. Ce n'est qu'ainsi que la France et l'Italie pourront à la fois prendre toute leur part dans la croissance et l'innovation mondiales et créer de nouveaux emplois.

Nos deux pays sont l'un pour l'autre le partenaire de sa propre transformation. Notre relation mutuelle suppose une action volontaire pour réussir les réformes qu'elles ont engagées, renforcer la solidarité de fait, démultiplier nos complémentarités, favoriser ainsi la convergence économique et sociale au sein d'une Europe fondée sur la prospérité, la protection de ses citoyens et de ses intérêts stratégiques.

Ainsi, nous sommes convaincus que ce partenariat doit s'appuyer sur le développement des coopérations centrées sur l'innovation et l'industrie et sur des actions plus ciblées en matière d'enseignement et de recherche. Notre coopération industrielle est une évidence qui doit s'approfondir. Les investissements croisés doivent être développés notamment dans trois domaines prioritaires : les secteurs stratégiques tels que définis notamment au Sommet de Lyon de septembre 2017 (naval, espace, armement, micro et nanoélectronique) ; le numérique et les start-ups ; les rapprochements et alliances entre PME et ETI pour conforter nos industries et leur vitalité tant en matière d'exportation que d'investissements et de soutien à l'innovation. Nos atouts créatifs communs, dans l'art de vivre, les industries du luxe, le tourisme, les arts, la culture nous donnent un avantage sur la scène mondiale dont nous devons tirer ensemble tirer parti.

L'ambition franco-italienne a été placée très haut le 11 janvier 2018 à Rome par le Président de la République et le Président du Conseil, avec la perspective du traité du Quirinal qui a vocation à structurer notre relation, en complémentarité avec la relation avec l'Allemagne. Nous partageons cette ambition et formons le vœu que le réflexe franco-italien soit toujours plus évident, que l'innovation et l'industrie soient au cœur de ce traité, et que des formes de coopération nouvelles avec des instruments adaptés nous permettent de nous hisser au premier rang de la compétition mondiale.

En se renforçant mutuellement, l'Italie et la France, renforcent la zone euro et l'Union et contribuent à faire de 2018 une année utile pour nos deux pays et pour l'Europe. L'importante initiative qui nous rassemble aujourd'hui signifie que la communauté des entreprises et des employeurs s'engage pour la réussite de ce projet commun. Un dialogue permanent et confiant dans le cadre d'un forum économique annuel entre dirigeants d'entreprises avec le soutien des autorités des deux pays était nécessaire. Nous le poursuivrons dès l'an prochain, en France

« Nous sommes en train de réparer notre toit (...)  
Alors, larguons les amarres.  
Mettons les voiles.  
Et profitons des vents favorables. »

(Président Jean-Claude Juncker, Discours sur l'état de l'Union 2017)

\*\*\*\*

La dimension européenne et l'engagement dans la construction du projet européen, ont toujours été majeures dans le partenariat entre la France et l'Italie.

Membres fondateurs, nos deux pays ont contribué aux étapes du processus d'intégration européenne, partageant la même vision et défendant l'ambition d'une Union toujours plus solidaire et compétitive.

Dans un nouveau climat de convergences bilatérales, et à la lumière de la signature à venir du « Traité du Quirinal » entre nos pays, le MEDEF et la CONFINDUSTRIA sont convaincus du rôle moteur des entrepreneurs et des entreprises pour la renaissance du projet européen, dans le respect des Traités.

Dans la définition du Président Macron, que nous partageons, l'Europe représente « *notre histoire, notre identité, notre horizon, ce qui nous protège et ce qui nous donne un avenir* ». Il serait dangereux pourtant de considérer les gains obtenus comme acquis une fois pour toutes.

Et nous sommes en plein accord avec les propos du président Gentiloni : « après des années de crise, un nouvel espoir se lève en Europe ». Comme lui, nous pensons que « nous disposons des ressources nécessaires pour éviter le déclin de notre continent et promouvoir un développement équitable, juste et durable. C'est notre modèle social européen ouvert, et libre qui peut être un repère dans un monde soumis par des défis imprévisibles.

La situation économique européenne s'améliore progressivement et de façon encourageante. Cela nous donne l'opportunité d'avancer avec une confiance et un courage renouvelés afin de construire une Europe plus forte, plus juste et plus sûre, pour tous nos citoyens et plus particulièrement pour les nouvelles générations.

Aussi, le moment est-il venu de repartir sur la base de ce qui a rendu le projet européen possible depuis son commencement : la coopération économique.

Nous, entreprises de France et d'Italie, sommes convaincues, dans le droit fil des déclarations du Président Macron et le Premier ministre Gentiloni en septembre dernier, que

le moment d'agir ne peut plus être repoussé.

La vision partagée par nos deux pays s'appuie sur une économie moderne, dans laquelle les PME. Le cœur battant de notre économie-et les champions européens trouvent toute leur place, soutenus par la force du secteur bancaire et de celui des assurances.

L'Europe doit maintenant intensifier son action pour assurer les meilleures conditions pour permettre à nos entreprises de faire face à une concurrence internationale chaque jour plus pressante et exigeante.

Il s'agit de placer l'Europe en position de faire face aux grands défis politiques et économiques de notre temps. Et nous saluons les efforts de la Commission, notamment sa nouvelle stratégie industrielle, pour aider tous nos secteurs à se positionner en leaders sur la scène mondiale.

Le mot entreprise ne doit pas être utilisé comme un slogan mais un « modus operandi » auquel les politiques européennes doivent se référer constamment.

Nous partageons les mots du Président Juncker : « L'Europe est un projet plus vaste que le simple marché unique, la monnaie, l'euro. Elle a toujours été une question de valeurs. »

Il est essentiel de construire sur les valeurs fondamentales du projet européen et l'esprit qui ont inspiré les pères fondateurs afin de créer une vision partagée qui puisse guider nos démocraties et nos institutions dans le futur.

Nos entreprises sont prêtes à relever le défi et à contribuer à cette vision renouvelée.

Les recommandations suivantes sont le fruit de discussions bilatérales menées lors du premier Forum économique des entreprises franco-italiennes organisé parmi les associations patronales signataires. La Confindustria, la Febaf et le Medef entendent également intensifier le dialogue avec leurs homologues au sein de BusinessEurope.

## NOS RECOMMANDATIONS

### 1. L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE

La Confindustria et le Medef sont en faveur d'un achèvement rapide de l'Union Economique et Monétaire. L'architecture de l'euro zone s'est avérée incomplète pour pouvoir réagir aux crises économiques. Le renforcement de l'UEM rendra l'environnement économique de nos entreprises plus stable et plus résilient.

La Confindustria et le Medef estiment nécessaire de :

- Poursuivre les réformes et la consolidation budgétaire dans nos deux pays, et amplifier la coordination des politiques économiques, sociales et fiscales via un semestre européen renforcé condition indispensable au renforcement de l'euro.
- Améliorer la légitimité démocratique et la transparence de la gouvernance de l'Union économique et monétaire.
- Soutenir l'action de la politique monétaire européenne et promouvoir la mise en place les outils macroéconomiques indispensables pour répondre aux chocs asymétriques.

### 2. FISCALITE

Il est indispensable, à la fois au niveau national et international, de rendre nos règles fiscales plus compatibles avec le développement des entreprises. La Confindustria et le Medef s'engagent à promouvoir les mesures pour éliminer les obstacles fiscaux aux échanges internationaux tout en assurant un niveau élevé de lutte contre l'évasion fiscale internationale.

- La Confindustria et le Medef soulignent la nécessité d'éliminer les distorsions fiscales découlant de la concurrence fiscale dommageable entre Etats y compris au sein de l'Union européen qui érodent les bases fiscales et empêchent ainsi la mise en place d'un véritable *level playing field*.
- Les principes fiscaux traditionnels qui s'appuient sur la définition de l'établissement stable ne correspondent plus au contexte d'aujourd'hui. Elles doivent être actualisées. Pour la Confindustria et le Medef, il faut restaurer des mécanismes de taxation plus équitables entre les entreprises traditionnelles et celles de l'économie digitale.
- Il est également nécessaire d'apporter une réponse coordonnée aux réformes fiscales décidées par nos grands compétiteurs mondiaux afin d'assurer dans nos propres pays un environnement qui soit attractif pour les investisseurs de l'UE et hors UE.

### 3. COMPETITIVITE

La croissance économique et la compétitivité doivent être placées au centre du projet européen., L'Europe est leader mondial dans de nombreux secteurs, notamment pour les produits à forte valeur ajoutée et à faible émission de gaz à effet de serre, ainsi que pour les services. Il est essentiel de renforcer, moderniser et promouvoir notre industrie européenne pour la rendre plus compétitive, innovante et tournée vers l'avenir. Il est aussi essentiel d'accroître l'attractivité de l'écosystème européen pour développer les investissements.

La priorité absolue est d'abord d'assurer le *level playing field* au sein de l'Europe, mais aussi avec le reste du monde.

Dans un monde ultra-compétitif, l'Union Européenne doit appuyer ses entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur, et encourager **l'émergence de champions européens** capables de faire face à la concurrence internationale.

La Confindustria et le Medef demandent de :

- Mettre en œuvre les mesures prévues dans **la stratégie industrielle** pour l'Europe présentée en septembre 2016.
- Poursuivre **la réforme des règles et principes régissant la concurrence européenne** pour prendre en compte les changements au niveau mondial.
- Continuer à adopter des normes comptables internationales qui reflètent l'activité réelle des entreprises.
- Contribuer activement à la définition d'un **cadre législatif européen** sur le **contrôle des investissements directs étrangers dans l'UE** tout en conservant un juste équilibre entre la nécessité d'attirer les investissements et la protection des moyens de production stratégiques nationaux et européens.
- **Soutenir l'agenda de la politique commerciale européenne** dans un esprit de réciprocité et d'ouverture mutuelle afin que les accords de libre-échange en cours de négociation puissent être adoptés rapidement. Il s'agit d'offrir ainsi aux entreprises françaises et italiennes des perspectives de croissance et donc de création d'emplois en Europe.
- Poursuivre les efforts de **réduction des coûts liés à l'énergie**. La coopération entre la France et l'Italie doit être renforcée pour permettre le développement des technologies *low carbone* compétitives, tout en assurant une transition vers une économie « bas carbone » qui ne se réalise pas au détriment du secteur manufacturier. Il existe une opportunité de faire de l'Europe le leader de l'investissement dans l'économie durable. C'est pourquoi nous avons besoin d'un prix du carbone prévisible, tout en évitant les charges indues pour tous les secteurs soumis aux fuites de carbone.

### 4. ECONOMIE NUMÉRIQUE ET INDUSTRIE 4.0

La transformation numérique est à l'origine de la révolution industrielle en cours. Les avancées technologiques telles que le big data, l'intelligence artificielle et la robotique, les objets connectés et l'informatique à haut rendement modifient profondément la nature du travail et notre société dans son ensemble. **Les industries françaises et italiennes contribuent déjà activement aux travaux de réflexion menés par la plateforme de coopération trilatérale « Industrie 4.0 » lancée par l'Allemagne, la France et l'Italie.** Ces initiatives témoignent des efforts mis en œuvre par les trois grandes économies européennes majeures pour faciliter la transformation numérique du

secteur manufacturier.

La Confindustria et le Medef estiment nécessaire de :

- Développer les compétences numériques dans nos deux pays. Il s'agit à la fois de préparer nos jeunes à la développer ces nouvelles technologies et ces nouvelles formes de travail, mais il s'agit aussi que l'ensemble des travailleurs puisse se préparer à cette transformation numérique.
- Renforcer la collaboration autour de la mise en œuvre du plan européen **de Numérisation de l'Industrie européenne**. Cela inclut le soutien à la création d'un **Réseau des Centres Européens pour l'Innovation Numérique (DIHs)** avec pour mission d'aider les entreprises à acquérir les compétences nécessaires pour *digitaliser* leurs biens et services. La collaboration franco-italienne doit également servir à renforcer les liens entre nos acteurs industriels sur les territoires, lorsqu'il y a complémentarité.
- Faire des progrès rapides dans le processus de validation du paquet relatif à la **Cybersécurité** publiée par la Commission le 13 septembre 2017, qui donne un mandat clair et renforcé à ENISA et qui propose un système de certification volontaire au niveau européen.
- Travailler en lien avec nos secteurs et nos partenaires européens, **pour identifier les standards pertinents et harmoniser nos activités** de manière à mieux intégrer les PME à cet effort.

## 5. RECHERCHE ET INNOVATION

**La recherche et l'innovation sont déterminantes pour la création d'emplois**, la croissance économique et de la compétitivité en Europe. Elles doivent devenir les piliers de la nouvelle politique industrielle européenne. Dans le domaine de l'économie de la connaissance numérique, des investissements massifs en recherche et en innovation sont indispensables, à l'échelle européenne. Les financements publics et privés dans le domaine de la recherche et du développement participent à la création d'un écosystème favorable à l'investissement dans les secteurs à risques et les nouvelles technologies. En Europe, la recherche dans le secteur de la haute technologie a produit d'excellents résultats qui, directement ou indirectement, contribuent au développement d'une industrie plus innovante et éco responsable.

La Confindustria et le Medef considèrent nécessaire de :

- **Redoubler d'efforts au niveau européen dans le domaine de la recherche et de l'innovation** pour avancer vers une économie de la connaissance.
- S'assurer que le futur **Programme Cadre de Recherche et d'Innovation** reste **focalisé sur la dimension industrielle** et sur des préoccupations sociétales majeures telles le changement climatique, la mobilité durable et les énergies renouvelables, en y accordant un budget approprié.
- Achever la mise en œuvre intégrale du brevet européen malgré le retrait du Royaume-Uni.

## 6. INVESTISSEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Des investissements, quelle que soient leur provenance, aussi bien dans les infrastructures que dans les nouvelles technologies, sont indispensables pour faire de notre industrie le moteur de la transformation industrielle. Alors que le niveau général

de l'investissement est en augmentation, les investissements dans l'innovation et les autres actifs incorporels demeurent bas en comparaison avec nombre de nos concurrents.

La Confindustria et le MEDEF considèrent nécessaire que :

- **L'Europe stimule des investissements en capital plus importants**, pour faciliter l'adoption d'innovations prometteuses et pour fournir un environnement favorable à la croissance des PME dynamiques.
- Soient encouragés, dans le contexte de la relance de la politique européenne d'infrastructure, **les projets industriels pertinents pour le développement des Réseaux transeuropéens de transport (TEN-T)** capables d'exploiter les nouvelles technologies pour rendre les territoires et les entreprises européennes plus compétitives et créer les opportunités industrielles et technologies pour les pays impliqués.
- Les projets public et privés soient développés pour assurer le financement de ces infrastructures.

## 7. MARCHÉS FINANCIERS ET DE CAPITAUX

Il est nécessaire de trouver le bon équilibre entre la stabilité financière et les besoins de financement de l'économie réelle. La Confindustria et le MEDEF sont fermement convaincus qu'une diminution de l'offre de crédits semble aujourd'hui déraisonnable, alors que nous sommes dans une phase de reprise, et qu'il est nécessaire de préserver et de stimuler les effets positifs obtenus dans l'économie réelle.

La Confindustria et le MEDEF estiment qu'il est essentiel de :

- **Favoriser l'accès des compagnies aux marchés financier et des capitaux.** Il est donc essentiel de parachever l'Union des marchés de capitaux et de développer des outils de financement alternatifs pour financer les projets des entreprises. Cela implique de soutenir la capacité des investisseurs à financer l'économie en réexaminant les exigences prudentielles pour les investisseurs institutionnels et en obtenant des décisions appropriées au niveau du Comité de Bâle, en particulier en ce qui concerne la révision fondamentale du risque de marché. De la même façon, il est urgent que la réglementation Solvabilité reconnaisse - à l'occasion de sa révision - la nature à long terme de l'activité d'assurance via un recalibrage des exigences de fonds propres pour les actions, les infrastructures et les dettes privées. Il est aussi urgent que la réglementation prudentielle, aujourd'hui en discussion, permette de soutenir l'économie : cela implique d'exclure du texte les risques de marché non finalisés au niveau du comité de Bâle, de reconnaître l'union bancaire comme un cadre unique permettant aux capitaux et aux liquidités de circuler dans la zone euro, et de favoriser le financement des projets verts et d'infrastructure et. Les obstacles nationaux aux investissements de long terme et transfrontaliers doivent être levés, le cas échéant avec des mesures fiscales appropriées. Il est important de poursuivre et de renforcer les mesures pour promouvoir la capitalisation des entreprises, en particulier des PME, et leur ouverture sur les marchés. **Cela impose que des efforts importants soient menés pour simplifier la réglementation et réduire le coût d'accès aux marchés, tout particulièrement pour les PME.**
- **Achever l'Union bancaire**, afin de préserver le marché unique pour les services financiers. En plus d'un Mécanisme unique de supervision et d'un Mécanisme

unique de résolution efficaces, la création d'un système européen de réduction et de partage du risque pour protéger les dépôts est essentielle ;

- **Renoncer à la proposition de création d'une taxe sur les transactions financières**, étant donnés les potentiels impacts négatifs d'une telle taxe sur l'accès au financement et aux investissements.
- Réduire, dans une période de temps raisonnable et à des niveaux durables, les stocks de **prêts non performants** qui pèsent sur les bilans comptables de nombreuses banques. Néanmoins, il est nécessaire d'évaluer de manière critique l'introduction de mesures supplémentaires limitant la capacité des banques à accorder des prêts.

## 8. EDUCATION ET COMPÉTENCES

Sans systèmes éducatif et de formation efficaces, il ne peut y avoir de croissance à long terme de nos pays. Tout progrès dans ce domaine ne peut que renforcer l'Europe dans la globalisation. Notre capacité à maintenir un haut niveau de bien-être social repose sur notre capacité à augmenter notre productivité.

Le MEDEF et la Confindustria considèrent nécessaire de :

- Investir davantage dans l'éducation, l'apprentissage et la formation pour préparer les futures générations à un haut niveau de qualifications et permettre aux travailleurs de bénéficier de programme de formation continue qui intègrent les compétences de la quatrième révolution industrielle, en particulier le numérique.
- Comblent l'écart "des connaissances 4.0" pour doter nos entreprises des compétences et des profils professionnels nécessaires pour faire face aux technologies numériques et gérer de nouveaux modèles d'entreprise.
- Être plus impliqués dans l'élaboration des programmes éducatifs qui prennent en compte la formation professionnelle et la nécessité de promouvoir l'esprit d'entreprise.
- Augmenter l'offre éducative et le nombre d'étudiants dans l'enseignement professionnel tertiaire.
- Favoriser davantage la mobilité internationale des étudiants et des apprentis, par l'amélioration et le renforcement du Programme Erasmus.

## 9. DÉFENSE

France et Italie sont partenaires au sein de l'OTAN. Nos industries de défense sont des modèles pour le développement des technologies les plus avancées dans le monde. Les troupes françaises et italiennes sont actives dans diverses opérations de maintien de la paix.

La politique de la défense fait partie des sujets européens prioritaires. L'Italie et la France partagent un intérêt commun pour le développement d'une politique industrielle dans le secteur de la défense qui pourrait permettre l'émergence de nouveaux champions européens capables de rivaliser sur la scène internationale.

Une Industrie européenne de la Défense peut aussi créer des retombées positives dans d'autres secteurs dans lesquels les entreprises italiennes et françaises sont très compétitives tels l'espace, la sécurité, la cybersécurité et plus généralement, où la recherche et l'innovation sont des composantes-clés.

La Confindustria et le Medef soutiennent :

- Une coopération industrielle renforcée en matière de défense et de sécurité. Le Fonds européen de Défense générera pour les entreprises de toutes tailles des synergies industrielles et augmentera la compétitivité d'un secteur stratégique pour les intérêts européens et source de grandes innovations.

## 10. AFRIQUE

Nos pays souhaitent renforcer leurs relations avec l'Afrique pour des raisons géographiques, démographiques et géopolitiques. Ils s'appuient sur une triple stratégie : la participation à la politique de développement, l'entrepreneuriat et l'investissement dans les pays post-crise afin de contribuer à la stabilisation politique et à la sécurité du continent.

L'Italie et la France ont joué un rôle stratégique dans le cadre du nouveau partenariat Union européenne-Afrique lors du Sommet d'Abidjan fin novembre 2017. Ils poursuivront ces actions conjointes lors des futures négociations de l'accord international post-Cotonou.

Le MEDEF et la Confindustria ont l'intention de :

- Œuvrer conjointement au développement d'un partenariat stratégique avec l'Afrique. Celui inclura les objectifs européens et impliquera le secteur privé comme soutien aux nouveaux investissements. Il s'agit d'augmenter la compétitivité des entreprises, les infrastructures et la création d'emplois sur le continent africain et en Europe.
- Promouvoir et prendre part au Plan d'investissement extérieur de l'Union européenne en soutenant la participation conjointe d'entreprises, dans des projets financés par le Fonds européen pour le Développement durable. Ces stratégies peuvent servir de force d'entraînement pour le développement d'un partenariat avec le continent africain, tout en promouvant une croissance inclusive et durable.

## 11. BUDGET EUROPÉEN

Le budget de l'Union européenne est l'instrument approprié pour promouvoir par des financements divers, la cohésion entre les États membres, favoriser les changements économiques structurels et financer les biens communs européens. Par-dessus tout, il est l'instrument-clé pour mettre en œuvre les politiques stimulant la création d'emplois, la croissance et la compétitivité.

Le budget sera affecté par le départ du Royaume-Uni mais cela ne doit en aucun cas avoir pour effet de réduire les financements pour l'innovation et pour les investissements.

L'architecture du futur Cadre Financier Pluriannuel doit donc être l'occasion de prendre en compte les nouveaux défis et soutenir les actions les plus pertinentes.

Le MEDEF et la Confindustria sont convaincus de la nécessité de :

- Augmenter significativement les ressources allouées au Programme-cadre de recherche et Innovation.
- Adapter la politique de cohésion pour renforcer la compétitivité des entreprises et développer des infrastructures pour des villes européennes mieux connectées sans oublier le maillage territorial pour une Europe plus inclusive.

- Simplifier significativement les process administratifs pour les entreprises sollicitant les financements européens.
- D'un budget européen axé sur des projets à réelle valeur ajoutée européenne et qui concentre les efforts sur l'amélioration de la compétitivité de l'UE pour stimuler la croissance à long terme.

**Rome, le 25 janvier 2018**

**Pour le MEDEF  
Président Pierre GATTAZ**

---

**Pour la CONFINDUSTRIA  
Président Vincenzo BOCCIA**

---

**Pour la FeBAF  
Président Luigi ABETE**

---